

Santé au travail : passez à l'action !



PROTHÉSISTE DENTAIRE



LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE PASSE PAR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

Évolutions technologiques rapides, pression des clients, difficultés de recrutements : les laboratoires de prothèses dentaires sont confrontés à de nombreux défis.

Ces contraintes ne doivent pas faire oublier la santé et la sécurité de vos salariés : les accidents du travail et les maladies professionnelles sont encore trop nombreux dans votre secteur.

Pour chaque accident, pour chaque maladie professionnelle, ce sont le fonctionnement et la rentabilité de votre laboratoire qui sont touchés.

DANS VOTRE PROFESSION :

PRÈS DE

40 000

JOURNÉES PERDUES PAR AN

43%

DES ACCIDENTS LIÉS AUX
MANUTENTIONS MANUELLES

23%

DES ACCIDENTS LIÉS
AUX CHUTES
(PLAIN-PIED ET HAUTEUR)

20%

DES ACCIDENTS LIÉS
AUX OUTILLAGES À MAIN

Source : Cnam

EN MOYENNE :

74

JOURS D'ARRÊT PAR ACCIDENT
DU TRAVAIL

262

JOURS D'ARRÊT PAR MALADIE
PROFESSIONNELLE



LES PRINCIPAUX RISQUES



**DOULEURS AU COU
ET AUX MEMBRES SUPÉRIEURS**



INTOXICATIONS, CANCERS

PASSEZ À L'ACTION

↓ Aménagez les postes et l'organisation du travail

- Mettez à disposition des mobiliers adaptés à l'activité et réglables.
- Mettez à disposition des outils adaptés à l'activité, légers et traités contre les vibrations.
- Formez les salariés aux réglages de leur mobilier et des équipements à chaque poste de travail (activités de polissage, taille plâtre, etc.).
- Laissez aux salariés la possibilité de s'octroyer régulièrement des pauses leur permettant notamment de se lever ou de se déplacer.

↓ Limitez l'exposition aux polluants chimiques (résines, cires, alliages métalliques, etc.)

- Substituez aux produits dangereux des alternatives moins nocives.
- Privilégiez les conditionnements prédosés selon l'activité.
- Travaillez en vase clos sur les étapes exposant aux polluants.
- Quand le travail en vase clos n'est pas possible, prévoyez un dispositif de captage à la source.
- Installez en complément une ventilation générale.



DOULEURS AU DOS

↓ Limitez les risques liés aux manutentions manuelles

- Mettez à disposition des équipements d'aide à la manutention : diables, chariots, tables roulantes, etc.
- Rangez les produits et les matériels en fonction de leur poids (les plus lourds à mi-hauteur) et de leur fréquence d'utilisation.
- Dialoguez avec les fournisseurs pour adapter le conditionnement des produits livrés (taille et poids).
- Formez les salariés concernés par la manutention (formations Prap).



BLESSURES

↓ Limitez les risques de blessure lors de l'usage des outils et des machines

- Utilisez des machines équipées de protecteurs adaptés.
- Maintenez en état les équipements et les dispositifs d'arrêt d'urgence.
- Prenez en compte l'espace nécessaire à l'utilisation de la machine et les risques de projection.
- Formez les salariés à l'utilisation des outils et des machines.
- Mettez à disposition des salariés des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés (gants, lunettes, etc.).

DE BONNES RAISONS POUR AGIR

En améliorant la sécurité et les conditions de travail, vous :

- préservez votre santé et celle de vos collaborateurs ;
- améliorez la satisfaction et la motivation de votre équipe ;
- réduisez l'absentéisme et ses conséquences ;

- rendez le métier plus attractif ;
- améliorez la qualité du travail et de vos services.

De plus, vous vous mettez en conformité avec les exigences réglementaires.



NON



OUI

→ Les actions de prévention ne sont pas forcément coûteuses.

→ Les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.

→ En améliorant les conditions de travail, vous gagnez en efficacité.

→ Des solutions simples, éprouvées et rentables existent : consultez vos salariés afin de choisir les plus adaptés.

DES SOLUTIONS POUR AGIR

→ Un outil en ligne adapté à votre métier pour :

- évaluer les risques professionnels ;
- réaliser et mettre à jour votre **document unique** ;
- mener des actions de prévention dans votre entreprise.



→ Une sélection de publications (fiches pratiques, brochures, dépliants, etc.).

 www.inrs.fr/prothesiste-dentaire



→ Un accompagnement et des aides financières pour la mise en œuvre d'actions de prévention.

 www.ameli.fr/entreprise



En partenariat avec :



**Institut national de recherche
et de sécurité pour la prévention
des accidents du travail
et des maladies professionnelles**
www.inrs.fr



**Assurance Maladie -
Risques professionnels**
www.ameli.fr/entreprise